

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira,
en mairie, dans la salle du conseil,

Le mardi 3 février 2026 à 18h15.

Je vous remercie de participer à cette soixante-cinquième séance de la
mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

Présentation : Projet de programme d'actions 2026 pour la forêt communale
par Laurent Roudet

Délibérations : *(entre parenthèse les initiales du ou des rapporteurs en binôme avec le maire)*

1. Annulation des délibérations n° 2025-071 et 2025-072 en date du 9 décembre
2025 (GC),
2. Plan de Prévention et de Mise en Sécurité (PPMS) des écoles (CB)
3. Motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution
d'électricité » au sein du bloc communal (GC).

Informations et questions diverses :

Décisions du maire,

Réunions des élus,

Préparation du bureau pour les élections municipales, scrutins des 15 et 22 mars
2026

Informations diverses.

Fait à Arvillard, le 29 janvier 2026.

Le Maire,

Georges COMMUNAL

